

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle. ItemDufriche de Valazé. Des loix pénales. 1784. \[photocopie\]](#)

Dufriche de Valazé. Des loix pénales. 1784. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0428

SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Valazé, Loix pénales 1784](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31518734r>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Valazé, Charles-Éléonore Dufriche de (1751-01-23 -- 1751-01-23)

TITRE Loix pénales

LIEU DE PUBLICATION Alençon

DATE 1784

EDITEUR Alençon : impr. de Malassis le jeune , 1784

386

Loix pénales.

Crimes.

Peines.

Dans le cas où les effets du voleur ne monteraient pas à la somme de deux cens livres, l'indemnité du vol prélevée.

Deux ans de travaux publics, & bannissement à perpétuité des ports de l'Etat.

Vol domestique avec effraction, ou à main armée.

Aux travaux publics pendant vingt ans.

Sans effraction & sans armes.

Même peine pendant dix ans.

Livrer à l'ennemi un vaisseau dont on a la conduite.

Aux travaux publics pendant vingt ans, & interdiction des ports de l'Etat à perpétuité.

Le faire méchamment échouer.

Banqueroute frauduleuse.

Confiscation totale, aux travaux publics pendant trois ans.

S'il est prouvé que le banqueroutier ait fait passer des fonds chez l'Etranger.

Aux travaux publics pendant quinze ans.

Vol de bestiaux dans les pâturages, d'arbres dans les pépinières ou ailleurs, de bleds dans les champs, avant ou

Infamie & amende d'une somme équivalente à la moitié de la chose volée, ou confiscation jusqu'à concurrence.



